



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



Information aux candidates et candidats au prix Ada Lovelace-Charles Babbage

Le présent texte a pour objectif d'aider les personnes souhaitant déposer un dossier dans le cadre du prix informatique Ada Lovelace-Charles Babbage de l'Académie des sciences en partenariat avec la Société informatique de France.

Rappel des attentes du jury : *le prix « Lovelace-Babbage » récompense des scientifiques, femmes et hommes, dont les travaux de recherche portent sur tout domaine de l'informatique, du plus théorique au plus appliqué. Il concerne le domaine de l'informatique, s'entendant ici au sens large des sciences et technologies au cœur du numérique.*

Il s'agit donc bien d'un prix *informatique*. Une utilisation intense de l'informatique dans une recherche relevant d'un domaine scientifique autre qu'informatique pourra être considéré seulement si le travail conduit à des résultats significatifs dans le domaine informatique.

Les candidatures seront constituées des éléments suivants :

- un dossier d'au plus 5 pages composé de :
 - un CV à jour d'**une** (1) page maximum, comportant explicitement la **date de naissance**, la **date de soutenance de la thèse** ainsi que toute information complémentaire utile pour statuer sur la recevabilité du dossier ;
 - un document contenant une présentation des travaux de recherche et de leurs impacts scientifiques ou sociétaux sur **quatre** (4) pages maximum, incluant des liens vers les **cinq** (5) contributions scientifiques les plus représentatives (article scientifique, logiciel, etc.) à l'exclusion de toute autre. Les pages web citées doivent être librement accessibles.
- deux (2) lettres de recommandation au plus. Elles peuvent par exemple témoigner du soutien d'une personne connaissant bien les travaux présentés dans le dossier, et d'une personne largement reconnue dans le domaine à même de mettre en perspective les travaux présentés.

L'ensemble des documents sera rédigé en français ou en anglais et envoyé au jury à l'adresse : prix-ads-sif@societe-informatique-de-france.fr. Un accusé de réception sera envoyé à la réception du dossier et des lettres de recommandations.

Attention, les consignes précédentes doivent être suivies à la lettre. Ainsi, le jury n'attend pas une longue liste de contributions scientifiques, mais bien seulement les 5 contributions les plus notables. En outre, le jury attend que les travaux soient présentés de manière structurée, claire et synthétique, pour pouvoir appréhender correctement les recherches menées, les comprendre et apprécier leur impact scientifique et sociétal. Un dossier confus ou brouillon et manquant de cohérence sera réhibitoire.